

ALLO-GERIATRIE

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

POUR ORIENTER LES PERSONNES AGÉES

Toute personne âgée de plus de 75 ans (quelque soit la pathologie) peut être prise en charge par la plateforme **ALLO-GÉRIATRIE**. Les demandes sont centralisées afin de **coordonner et d'optimiser le parcours des personnes âgées** dont l'accompagnement requiert l'intervention de multiples professionnels.



Les plateformes d'expertise gériatrique **ALLO-GÉRIATRIE** sont les **portes d'entrée** des filières de soins gériatriques.

ALLO-GERIATRIE

02 33 89 42 34 POUR LES
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ

POUR LES
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ

A blue circular icon with a white checkmark inside, signifying a successful or completed task.

UNE EXPERTISE EN GÉRIATRIE

Chaque Groupement hospitalier de territoire (GHT) du territoire dispose du dispositif **ALLO-GÉRIATRIE** pour venir en appui des professionnels qui travaillent avec des personnes âgées.

Ce dispositif se concrétise par la mise en place d'un **numéro d'appel unique**. Dédié aux professionnels de santé, il a pour but de **faciliter l'accès aux filières de soins gériatriques** et les associer ensuite au parcours de soins de la personne âgée, proposer « un panier de soins » avec une graduation de l'offre autour de différents parcours en lien avec les acteurs de ville, sanitaire, médico-sociaux, sociaux et de coordination.

Groupement hospitalier de territoire (GHT)



avec le
soutien de



Dans le sud de la Manche, ce dispositif s'appelle **ALLO-GÉRIATRIE**.

ALLO-GÉRIATRIE propose :

- Un accueil téléphonique, des informations, une analyse et ou évaluation de la situation ;
- un interlocuteur facile à identifier et à joindre grâce à un numéro unique (selon le territoire du GHT) ;
- une adresse mail et une messagerie sécurisée ;
- une disponibilité en semaine : du lundi au vendredi sur des horaires de journée.



UNE PLATEFORME RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ALLO-GÉRIATRIE est réservé aux professionnels en contact avec des personnes âgées :

- Médecins traitants ;
- Infirmier diplômé d'Etat (IDE) libéraux ;
- Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- Centre local d'information et de coordination (CLIC) ;
- Dispositif d'appui à la coordination (DAC) ;
- Services d'autonomie à domicile (SAD) ;
- Kinésithérapeutes ;
- Pharmaciens ;
- Maison de l'autonomie ;
- Médecins coordonnateurs EHPAD ;
- SAMU, SDIS etc...



UN SUIVI EN 3 ÉTAPES

Appel du professionnel éligible vers la plateforme dédiée, via le numéro unique (un numéro par GHT) :

ALLO-GÉRIATRIE
02 33 89 42 34
POUR LES
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ

1

2

3

Description de la situation du patient concerné par téléphone.

Si la situation le nécessite, gestion et suivi de la situation par un Infirmier diplômé d'Etat (IDE) ou un Gériatre (selon la demande) :

- a. le Gériatre donne son avis et procède, si besoin, à l'hospitalisation avec l'appui de l'IDE pour l'organisation ;
- b. l'IDE traite toutes les demandes qui ne nécessitent pas d'hospitalisation du patient suivi (ex : organisation du passage de l'Equipe mobile gériatrique à domicile (EMGD), programmation d'une hospitalisation de jour ou d'une consultation, hospitalisation de l'aide principal).

Tout au long du processus, le patient ou l'aide est informé par téléphone sous 24h.



Plus d'informations : GHT Mont Saint-Michel

02 33 89 42 34 ou emet@ch-avranches-granville.fr